

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } 14 » six mois.
 } 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
 bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
 MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
 publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER
 et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 6 Avril 1865.

BULLETIN.

Il se confirme que le voyage de l'Empereur à Lyon est ajourné, et l'excursion de S. M. en Algérie abandonnée. En revanche, on parle plus que jamais d'une visite que LL. MM., accompagnées du prince Impérial, feraient dans un grand nombre de départements.

Selon toute probabilité, la discussion de l'Adresse occupera le Corps législatif jusqu'aux vacances de Pâques.

Un journal croit pouvoir démentir le bruit du remplacement de M. Baroche par M. Rouland, au ministère de la justice et des cultes. On prononce, avec plus de vraisemblance, le nom de M. Devienne pour le cas où M. Baroche serait nommé président du Corps législatif. Mais cette dernière supposition est elle-même fort contestée.

Un détachement de troupes envoyé à Rome pour remplacer les congédiés ou les permissionnés de l'armée d'occupation, doit s'embarquer aujourd'hui ou demain à Marseille. Ce détachement se compose de 400 hommes. Voilà la meilleure réfutation des bruits relatifs au prétendu rappel immédiat d'une partie de la garnison française de Rome.

Le *Moniteur du soir* d'hier publie un article d'après lequel le Saint-Siège aurait l'intention d'organiser une armée intérieure. Le corps de gendarmerie recevrait, dès à présent, une forte extension.

On reçoit de Saint-Pétersbourg des nouvelles au sujet de la maladie qui désola la capitale des Czars et les provinces environnantes. Les organes officiels du gouvernement russe assurent que cette maladie n'est autre que le typhus, et qu'elle n'a pas le caractère pestilentiel et contagieux qu'on lui attribue. Cependant, des correspondances portent à 15,000 le

nombre des victimes du fiévre en ajoutant qu'elles appartiennent tous à la classe pauvre.

On est unanime à reconnaître que l'épidémie diminue d'intensité.

La *Gazette de la Croix* déclare pouvoir assurer de la façon la plus positive que la Prusse n'a adressé aucune circulaire aux cours allemandes sur la question du Schleswig-Holstein.

Le ministre de la guerre espagnol a présenté le 4 avril, à la Chambre des députés, un projet de loi fixant le chiffre de l'armée à 100,000 hommes.

J. REBOUX

On lit dans le *Moniteur du soir* du 5 avril :

« La presse étrangère s'est beaucoup entretenue depuis quelque temps de la question de savoir qu'elles sont les dispositions du Saint-Siège en ce qui concerne la convention du 15 septembre, et de prétendus amis de la papauté ont cherché à accréditer le bruit que le Saint-Père, loin de songer à prendre aucune mesure pour mettre son gouvernement en état de se suffire à lui-même, serait dans l'intention de quitter Rome avant le départ des troupes françaises ou immédiatement après. Ceux qui se complaisent dans de pareilles conjectures sont, nous le croyons, bien inexactement renseignés sur les véritables sentiments de Pie IX. »

« Rien dans l'attitude de la cour de Rome n'autorise à penser qu'elle ne soit pas disposée à profiter des avantages que lui offrent les arrangements conclus entre la France et l'Italie. Ces stipulations garantissent les frontières de l'Etat romain, déchargent son trésor du poids d'une dette considérable et lui assurent ainsi la sécurité extérieure en même temps que les ressources nécessaires pour organiser ses moyens de défense au dedans. »

« Renoncer d'avance à tout effort pour subsister dans de semblables conditions, ce serait faire un aveu d'impuissance dont les ennemis de l'Eglise pourraient seuls se réjouir. Nous avons des raisons de supposer que le gouvernement pontifical s'occupe sérieusement d'augmenter sa gendarmerie, le corps le plus propre au service que l'on doit attendre d'une armée destinée surtout au maintien de l'ordre intérieur. »

Le relevé de l'administration des douanes pour les deux premiers mois de 1865 vient de paraître.

Les importations, qui s'élevaient à 356 millions 611 fr. pour les deux premiers mois de 1864, se chiffrent, pour 1865, par 563 millions 855,000 fr., en augmentation de 7 millions 244,000 fr.

Il y a augmentation de 16 millions sur les soies et bourres de soie; de 3 millions 1/2 sur les lins; de 3 millions sur les houilles; de 2 millions sur les pailles tressées, etc., et diminution de 4 millions sur les sucres; de 10 millions sur les cotons, etc.

Nos exportations, au contraire, présentent un ralentissement notable que faisait, d'ailleurs, pressentir l'énorme réduction du portefeuille des Banques à Paris et à Londres; il faut espérer que les bas prix actuels de l'escompte ne tarderont pas à exciter de nouveau l'activité commerciale, qui subit en ce moment les conséquences de la cherté prolongée des capitaux.

Les exportations des deux premiers mois de 1864 s'élevaient à 419,907,000 fr.; elles ne sont que de 387,148,000 fr. pour les deux premiers mois de 1865; la diminution est de 33 millions.

Les diminutions portent sur les tissus de soie pour 32 millions; sur les tissus de laine pour 7 millions; sur les ouvrages en peau et en cuir pour 2 millions; sur les confections et lingeries pour 2 millions; sur les vins pour 3 millions; sur les eaux-de-vie et esprits pour 5 millions; sur les grains et farines pour 5 millions; mais il y a augmentation de 1 million sur la tabac, mercerie, etc.; de 7 millions sur le sucre raffiné; de 2 millions sur les produits chimiques; de 2 millions sur les cotons en laine; de 5 millions sur les laines; de 4 millions sur les soies et bourras de soie; de 2 millions sur les bestiaux; de 2 millions sur les marchandises diverses. (Constitutionnel). Aug. VITU.

D'après les derniers avis de Francfort, une grande incertitude règne dans les cabinets de Vienne et de Berlin sur la ligne de conduite que devront prendre les deux grandes puissances allemandes dans la séance que la Diète tiendra le 6. La Prusse se décidera probablement à ne pas prendre part au vote sur la proposition de la Bavière, de la Saxe et de la Hesse concer-

nant les Duchés; dans ce cas l'Autriche restera également à l'écart; mais on s'attend à ce que le cabinet de Berlin non-seulement s'abstienne de voter, mais encore qu'il conteste à la Diète le droit de s'occuper de la question du Schleswig-Holstein.

Il serait éditant de voir la Prusse écartée ouvertement l'Allemagne du règlement de cette question dans laquelle la Diète a joué au début le rôle principal. Mais rien ne doit surprendre de la part de la Prusse. Peu lui importe l'opinion publique; elle ne connaît que la force. A Kiel, on insulte les fonctionnaires prussiens, ce qui prouve suffisamment que l'occupation prussienne ne comble pas les vœux du peuple; le commandant a donné ordre aux fonctionnaires de tenir leurs armes chargées et de faire feu sur tout habitant qui se montrerait hostile à leur égard. Voilà comment la Prusse a délégué le Schleswig-Holstein du joug danois.

L'Angleterre se préoccupe à juste titre des progrès des Russes en Asie et de ses propres échecs dans l'Inde. Les journaux de Londres commencent à recevoir des détails plus circonstanciés sur l'affaire du Bhootan, qui provoque de justes alarmes, malgré le soin mis par les correspondants à ne pas trop blesser l'orgueil britannique. « Les Bhootanais, dit l'*Overland Mail*, ont pillé plusieurs villages dans le district de Darrung et augmentent la force des retranchements et des palissades qu'ils ont établis dans toutes les directions. Aussi le gouvernement est-il décidé à agir avec vigueur, et vraisemblablement la résistance des Bhootanais ne tiendra pas longtemps devant les renforts qu'on dirige chaque jour vers le théâtre de l'insurrection. Le 80^e régiment s'est mis en route; le 55^e régiment de S. M. a quitté son campement de la plaine pour se rendre au Scaldah, et rejoindre l'armée d'expédition du Bhootan. La batterie d'artillerie royale du capitaine Smith, et le tiers de la 25^e brigade sont partis aussi pour la station de l'est du Bengale. Enfin, pour rendre plus facile la transmission des dépêches, de Bhootan on va établir une ligne volante de télégraphie, entre Titayah et Myne-gorée. Tous ces préparatifs disent assez que les circonstances sont graves. »

De l'aveu du *Times of India* de Bombay, il n'existe aucun doute sur les échecs subis par l'armée anglaise dans le Bhootan. « Assurément, dit cette feuille, on a laissé en arrière les canons et quelques blessés.

Le commissariat envoie des approvisionnements de toutes sortes à la position de Dalimkote. Le gouvernement comprend aujourd'hui la nécessité de déployer, tant de vigueur que d'activité, vis-à-vis des Bhootanais. »

La chambre des communes cédant à son tour aux préoccupations publiques, s'occupera, prochainement des événements qui précèdent. L'annonce de deux interpellations lui a été faite, dans sa dernière séance, par lord Dunkelin et M. Vanehart, et ces deux honorables membres doivent demander au secrétaire d'Etat pour l'Inde, de nombreux éclaircissements. Il paraît que la principale préoccupation des hommes qui, connaissent le pays qui sert de théâtre à la guerre, redoutent surtout pour les soldats anglais la saison des pluies, qui est mortelle aux Européens dans cette région insalubre. Cependant la rébellion doit être réprimée coûte que coûte, et il n'y a pas de nécessité qui ne laisse pas d'être cruelle pour le peuple anglais. Les opérations du cabinet Palmerston seront, en conséquence, d'une nature assez difficile. Pour extrait: J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes: New-York, 25 mars. Johnston annonce qu'il a battu et tué Sherman près de Bonhauville, et qu'il a pris aux fédéraux 3 canons. Sherman ayant rallié ses forces, a été retenu en face de l'armée confédérée. Les journaux du Sud parlent d'une victoire remportée par Hardee à Aveyron. Les fédéraux auraient perdu 3000 hommes. La perte des confédérés serait beaucoup moins forte. — On assure que Sherman a occupé Goldboro. — On parle aussi de l'occupation de Mobile. On assure que Schofield a rallié Sherman et que son corps forme maintenant l'aile droite de l'armée de ce dernier. La cavalerie de Stoneman a quitté Knoxville et s'avance vers la Virginie occidentale. Un corps de cavalerie fédérale de 10,000 hommes a quitté Eastport (Mississippi) pour aller détruire le reste du réseau de l'Alabama et du Mississippi. M. Lincoln est allé rendre visite au général Grant à City-Point. Ce fait a retenu

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 7 AVRIL 1865.

— N° 4 —

UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE II.

LA FAMILLE DE VÉDELLE.

(Suite.)

Une heure après, vers minuit, lorsque toutes les lumières furent éteintes dans le château, il ouvrit doucement sa porte, descendit à pas de loup l'escalier du second étage, s'arrêta un moment sur le palier du premier, écoutant avec attention si nul bruit ne se faisait entendre dans les chambres; puis, comme rassuré par le profond silence qui enveloppait la maison, il continua à descendre. Arrivé en bas, il entra dans le salon, prit à tâtons sa casquette de chasse, restée sur la causeuse; puis, revenant dans le vestibule, il tira avec beaucoup de précautions les verrous de la porte d'entrée, mit la grosse clef dans sa poche, et en deux bonds gagna

l'avenue d'oliviers. Là, il se mit à marcher d'un pas rapide jusqu'à la grille qu'il ouvrit; et, une fois hors de la Pinède, il s'engagea dans un petit chemin à travers bois, qui descendait dans la direction de la mer.

CHAPITRE III.

LES VISITES.

Le lendemain de ce jour, le temps devint magnifique; le mistral, vaincu par une petite pluie bienfaisante, s'était évanoui pendant la nuit, sans avoir trop rudement secoué la neige odorante des arbres. Un chaud soleil agaçait les boutons des oranges qui éclataient de toutes parts en remplissant l'air de parfums. Tout les jardiniers s'empressaient d'enlever à leurs arbres ces manteaux de chaume dont on les enveloppe en Provence pendant la saison froide, pour les préserver. Le printemps célébrait sa victoire définitive sur l'hiver.

La famille de Vedelle était réunie pour déjeuner; comme la veille, chacun parlait peu: le comte parcourait les journaux de Paris; Georges, placé en face de la fenêtre, mangeait de fort bon appétit, tout en laissant errer son regard sur le tapis éclatant du parterre. Mme de Vedelle échangeait de temps en temps quelques paroles avec Jacques assis auprès d'elle, et prenait son avis à propos de tous les arrangements intérieurs qu'elle projetait de faire à la Pinède. Au milieu de ce dialogue intime, une discussion s'éleva; ce fut quand il s'agit de décider si on ferait des bousses d'éte du salon en toile perse ou en basin blanc. Jacques opinait pour la perse;

Mme de Vedelle, en femme dont la jeunesse datait de la Restauration, défendait le basin.

Le comte fit cesser le débat en prenant parti pour le basin.

« Voyons, Jacques, dit la comtesse après avoir vu triompher son opinion par cette approbation, je te mettrai de la perse dans ta chambre. »

— Oh! ce n'est pas la peine, ma chère mère.

— Quoi! tu veux t'asseoir sur du velours d'Utrecht pendant tout l'été? et en Provence, encore!

— Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. J'aimerais ta toile perse si j'en devais profiter; mais, comme je n'ai plus que quelques jours à passer ici, ce n'est pas la peine.

— Que m'apprends-tu là? fit la comtesse en palissant; tu pars?... — Mon père ne vous en a pas prévenue?

— Non.

— Je devais vous en parler aujourd'hui, ma chère amie, dit le comte; Jacques a le désir de retourner à Paris, et il a raison, il perd ici un temps précieux pour lui.

— Il s'ennuie près de nous, et il veut partir, reprit la mère, dont l'instinct avait eu de la clairvoyance.

— Oh! ma chère mère, ne dites pas cela, dit Jacques en lui baisant tendrement la main.

— Et quand il s'ennuierait ici, quand la vie oisive de lacampagne lui déplairait, je ne l'en blâmerais pas. Cette vie là est bonne pour un vieillard comme moi, qui cherche le repos et la solitude. A l'âge de Jacques, un homme se doit à sa carrière, à son avenir; il faut qu'il s'occupe de l'un et de l'autre. Jacques, s'il le veut, peut réussir à tout; il est avocat, il est

éloquent, mais sa réputation ne se fera pas en se promenant dans un parc, et il ne se préparera pas des électeurs en vivant dans sa famille.

— Que parlez-vous d'électeurs, mon ami? répondit la comtesse; l'élection qui occupe ce département a lieu dans deux mois!

— Je ne pense pas à cette élection-là; je parle des prochaines élections générales, où j'espère bien voir figurer Jacques.

Pour cela, il faut s'y prendre de loin et acquérir un peu de renommée d'ici-là; le reste sera facile.

— Vous croyez, vraiment, mon ami? dit la comtesse, électrisée par cette perspective. Georges, si ton frère devenait un jour député, quel honneur!

— Un très-grand honneur, ma mère, répondit Georges gravement, en continuant à dépecer une carcasse de volaille.

— N'allez-vous pas consulter celui-ci? dit un peu aigrement le comte à sa femme; croyez-vous qu'il se préoccupe de l'ambition de son frère? Il n'est pas même capable d'en avoir pour lui.

Georges subit sans émotion apparente cette nouvelle boutade de son père, et le déjeuner s'acheva en silence.

Au moment où l'on quittait la table, la comtesse de Vedelle, jetant les yeux vers la fenêtre, aperçut dans l'avenue d'oliviers trois personnes se dirigeant vers le château.

« Voici du monde qui nous arrive, dit-elle à Jacques; vois donc, mon fils, si tu les reconnais; il me semble n'avoir jamais vu ces personnes. »

Jacques regarda. — C'est, ma mère, M. Toussaint Lescalle; il est avec sa femme et sa fille.

— Oui, dit le comte, ce doit être lui; je

l'ai fait demander, j'ai à lui parler d'affaires; mais je ne m'explique pas pourquoi il amène sa famille. Croit-il donc que nous allons voisiner? »

— Ajoute-t-on d'un ton mécontent.

Au premier mot de sa mère: « Voici du monde, » Georges avait quitté la salle à manger.

Cependant la famille du notaire était arrivée jusqu'au seuil du vestibule. Mme de Vedelle vit poliment la recevoir.

« Mme Lescalle avait hâte d'apporter ses compliments à Mme la comtesse, dit le notaire, et elle n'a pu résister au désir de lui présenter sa fille. »

Mme de Vedelle, quoique assez contrariée de la visite, répondit par quelques paroles polies; puis, tandis que le comte emmenait M. Lescalle chez lui, elle conduisit les deux dames dans le jardin.

Semblable en cela à beaucoup de femmes de province, Mme Lescalle était de ces personnes qui prennent beaucoup de peine pour étouffer d'excellentes qualités sous des prétentions ridicules. Née à la Ciotat, elle ne l'avait quittée que deux fois dans sa vie, pour aller passer une semaine à Lyon, où elle possédait une tante. Ces voyages dans le Nord, comme elle les appelait, lui faisaient prendre le ton d'autorité en matière de bon goût et d'élégance. Elle avait une façon définitive de déclarer une étoffe passée de mode, de condamner une forme, d'exclure un couleur, qui imposait silence à tout le monde autour d'elle. Comme rien n'est solide comme une réputation usurpée, Mme Lescalle était devenue l'oracle de toutes les coquettes de la Ciotat; ses jugements

faisaient loi, jusque chez la femme de maire et chez les Richer de Montigny, les grande autorité et la grande fortune du pays.